

# RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2019

Fonds de marché monétaire

## Fonds de marché monétaire BNI

### Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web ([www.BNInvestissements.ca](http://www.BNInvestissements.ca)), en consultant le site web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

## Analyse du rendement par la direction

### Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019, les parts de la Série Investisseurs du Fonds de marché monétaire BNI ont produit un rendement de 0,62 % comparativement à 0,81 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice Bons du Trésor 91 jours FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement des autres séries, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 6,48 % au cours de la période, de 325,87 millions de dollars au 31 décembre 2018 à 304,74 millions de dollars au 30 juin 2019.

Le marché des titres à revenu fixe a été volatile de part et d'autre de la frontière au premier semestre de l'année. Les taux directeurs des banques centrales sont demeurés inchangés, mais les dirigeants des banques centrales ont adopté un ton plus conciliant récemment.

À sa réunion du 24 avril, la Banque du Canada (BdC) a surpris les intervenants de marché par ses commentaires rassurants. Les indications dénotant un penchant pour une politique restrictive avaient disparu du communiqué de presse, tout comme toute allusion à de futures hausses des taux. La révision à la baisse de la prévision du PIB pour 2019 de 1,7 % à 1,2 % et l'abaissement de la fourchette du taux d'intérêt à 2,25 %-3,25 % divergeaient considérablement des propos précédents. Même si le gouverneur de la BdC, Stephen Poloz, a affirmé que le degré d'intervention future dans la politique monétaire dépendrait des données économiques, il a clairement ouvert la porte à une réduction des taux, et les probabilités d'une réduction avant la fin de l'année ont grimpé en flèche, passant de 40 % environ à plus de 80 %.

Les participants du marché s'attendent donc largement à ce que la BdC passe à l'action si les données économiques du deuxième semestre sont décevantes. À la réunion du 29 mai, la BdC a avisé qu'elle maintiendrait son taux directeur inchangé, mais le ton était moins pessimiste que précédemment. La banque centrale a souligné qu'elle considérait le ralentissement de la fin de 2018 et du début de 2019 comme un phénomène temporaire et s'attendait à un rebond au cours des six mois suivants. La santé du marché du travail était la principale source de son optimisme, même si elle a reconnu que les récentes mesures protectionnistes de la Chine contre les importations canadiennes allaient freiner l'économie.

Aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a aussi dû ajuster sa politique. Elle avait l'habitude d'affirmer qu'elle pouvait se montrer patiente avant d'augmenter une nouvelle fois son taux directeur puisqu'il n'y avait aucun indice de surchauffe de l'économie. Le président Trump a multiplié les pressions sur la Fed pour qu'elle réduise les taux d'intérêt. À la fin de juin, l'autorité monétaire américaine a fait passer son évaluation de la croissance de solide à modeste et a retiré toute mention de patience de son communiqué. Elle a clairement reconnu l'existence d'incertitudes croissantes dans l'économie américaine et qu'une réduction des taux était désormais plausible.

Dans ce contexte, le regain d'intérêt pour les titres à risque a engendré un resserrement des écarts de crédit, permettant aux obligations de sociétés de qualité de se démarquer par rapport aux obligations gouvernementales au cours du premier semestre.

Au Canada, les taux des bons du Trésor de 3 mois ont terminé le semestre en hausse de 1 point de base alors que les taux à 12 mois ont baissé de 18 pbs.

Dans ce contexte, le fonds a affiché un modeste gain sans toutefois parvenir à devancer son indice de référence après les frais. L'essentiel de la valeur ajoutée provenait de l'importante exposition de titres de crédit à court terme de grande qualité présents dans le portefeuille. Une petite position en obligations municipales et provinciales de courte durée a aussi contribué au rendement. Une échéance moyenne plus courte que celle de l'indice durant certaines périodes a par contre limité quelque peu la progression du fonds.

### Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille suivra de près l'évolution de la croissance économique au Canada et mondiale ainsi que la politique monétaire de la BdC et des autres banques centrales, car cela pourrait avoir une incidence importante sur l'évolution des taux d'intérêt au cours des prochains mois.

Il s'attend à ce que la combinaison de politiques favorables des banques centrales et du recul des tensions commerciales suffise à revitaliser la croissance mondiale pendant le deuxième semestre de 2019. Il estime que la récente baisse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale n'est pas justifiée dans un contexte où une décélération mondiale forte (et une récession) demeurent encore incertain. Par conséquent, avec de telles attentes d'assouplissement, les perspectives d'une remontée imprévue des taux d'intérêt demeurent faibles. À l'aube du troisième trimestre, il préfère néanmoins maintenir une échéance moyenne plus courte que celle de l'indice.

### Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

#### Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

#### Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais de fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1<sup>er</sup> août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1<sup>er</sup> août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

### Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc., une filiale indirecte à part entière de la Banque), CABN Placements (une division de BNI), Financière Banque Nationale inc. et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

### Approbatons et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre apparentés suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre apparentés doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doit aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

### Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

### Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

### Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres <sup>†</sup>
Série Investisseurs	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Frais reportés - 1 à 6 ans	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Frais reportés - 7 ans et plus	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Frais réduits - 1 à 3 ans	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Frais réduits - 4 ans et plus	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Série F	0,50 %	—	100,00 %
Série O	s.o.**	—	100,00 %

<sup>(†)</sup> Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

<sup>(\*)</sup> Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

<sup>(\*\*)</sup> Aucuns frais de gestion sont payés par le fonds pour la Série O. Les détenteurs de titres de la Série O paient plutôt des frais d'administration à Banque Nationale Investissements.

### Rendements passés

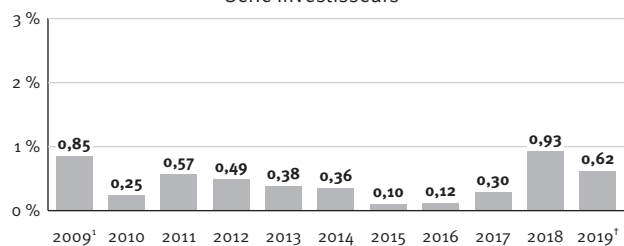
Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

### Rendements annuels

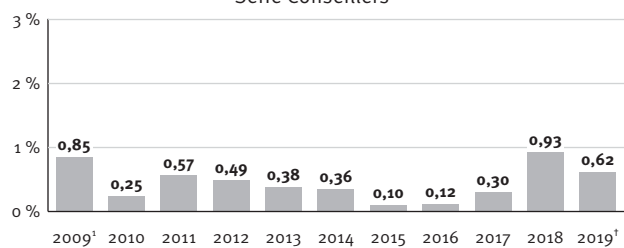
Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.\*

<sup>(\*)</sup> Noter que les années financières avant 2009 sont du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre.

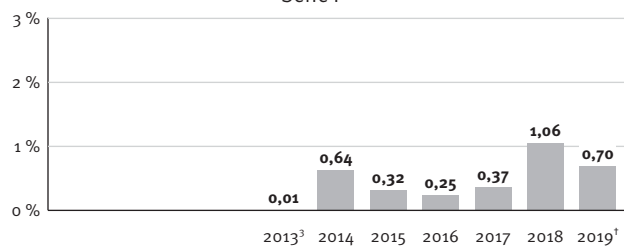
Série Investisseurs



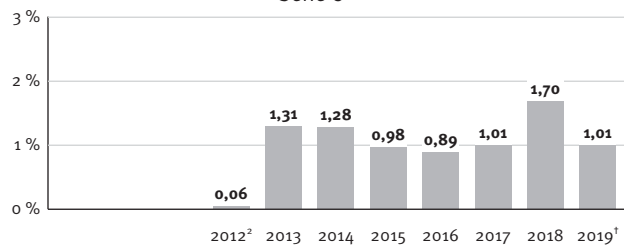
Série Conseillers



Série F



Série O



<sup>(1)</sup> Rendements pour la période de 15 mois, du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 31 décembre 2009.

<sup>(2)</sup> Rendements pour la période du 14 décembre 2012 (début des opérations) au 31 décembre 2012.

<sup>(3)</sup> Rendements pour la période du 24 décembre 2013 (début des opérations) au 31 décembre 2013.

<sup>(†)</sup> Rendements pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2019.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

### Séries Investisseurs / Conseillers\*

<sup>(\*)</sup> La Série Conseillers a été créée le 8 février 2002.

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 21 décembre 1990

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,10	0,17	0,10	0,09	0,10	0,13
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,09)	(0,09)
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	0,06	0,09	0,02	0,01	0,01	0,04
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,06	0,09	0,03	0,01	0,01	0,04
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,06	0,09	0,03	0,01	0,01	0,04
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	45 023	54 551	51 267	134 880	153 979	182 552
Nombre de parts en circulation <sup>(5)</sup>	4 502 266	5 455 036	5 126 641	13 488 013	15 397 886	18 255 198
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,83	0,78	0,75	0,79	0,90	0,94
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,85	0,81	0,94	0,95	0,95	0,97
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	—	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

### Série F

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 24 décembre 2013

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,10	0,17	0,11	0,10	0,09	0,21
Total des charges	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,07)	(0,07)	(0,11)
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	0,07	0,11	0,04	0,03	0,02	0,10
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,07	0,11	0,04	0,25	0,03	0,06
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,07	0,11	0,04	0,25	0,03	0,06
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	1 898	1 999	3 132	1 037	1 097	1
Nombre de parts en circulation <sup>(5)</sup>	189 763	199 881	313 240	103 692	109 720	101
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,66	0,66	0,66	0,65	0,67	0,70
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,68	0,69	0,67	0,66	0,67	267,51
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	—	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

## Série O

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 14 décembre 2012

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,10	0,18	0,10	0,09	0,10	0,13
Total des charges	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisé(e)s	—	—	—	—	(0,01)	—
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) <sup>(2)</sup></b>	0,10	0,18	0,10	0,09	0,09	0,13
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,10	0,17	0,10	0,06	0,10	0,13
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$) <sup>(3)</sup></b>	0,10	0,17	0,10	0,06	0,10	0,13
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

## Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	257 817	269 317	82 407	108 534	112 371	63 015
Nombre de parts en circulation <sup>(5)</sup>	25 781 672	26 931 678	8 240 716	10 853 432	11 237 133	6 301 488
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,04	0,05	0,02	0,02	0,02	0,04
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	—	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

<sup>(5)</sup> Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

<sup>(6)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge du 31 décembre 2015 a été redressé pour les Séries Investisseurs et Conseillers afin de refléter une correction non significative liée à une erreur de programmation du calcul.

<sup>(7)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106. L'effort nécessaire au calcul d'une quote-part moyenne quotidienne des frais d'opérations étant très important, une quote-part moyenne mensuelle a été utilisée pour les périodes comptables antérieures à 2016.

<sup>(8)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2019

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,66 %, échéant le 20 janvier 2020	5,9
Banque de Nouvelle-Écosse, 2,40 %, échéant le 28 octobre 2019	5,3
Caisse Centrale Desjardins du Québec, 2,44 %, échéant le 17 juillet 2019	3,3
Province de la Saskatchewan, 1,74 %, échéant le 17 septembre 2019	2,9
Province de l'Alberta, 1,75 %, échéant le 20 août 2019	2,9
Banque de Nouvelle-Écosse, Taux variable, échéant le 2 juillet 2019	2,6
Banque Royale du Canada, 1,81 %, échéant le 26 août 2019	2,6
BMW Canada Inc., Taux variable, échéant le 6 août 2019	2,6
Banque HSBC Canada, 2,94 %, échéant le 14 janvier 2020	2,5
Banque de Montréal, 1,85 %, échéant le 12 août 2019	2,1
Banque Nationale du Canada, 2,40 %, échéant le 28 octobre 2019	2,1
Banque Royale du Canada, 1,85 %, échéant le 1 <sup>er</sup> août 2019	2,1
Banque Toronto-Dominion, 2,29 %, échéant le 4 février 2020	2,1
Banque de Nouvelle-Écosse, 2,13 %, échéant le 15 juin 2020	2,0
Central 1 Credit Union, 1,86 %, échéant le 10 septembre 2019	2,0
Credit Union Central of Saskatchewan, 1,98 %, échéant le 11 juillet 2019	2,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,84 %, échéant le 6 août 2019	1,9
Société Financière Manuvie, 2,23 %, échéant le 15 août 2019	1,8
Banque Royale du Canada, 1,85 %, échéant le 29 juillet 2019	1,7
Banque Toronto-Dominion, 2,47 %, échéant le 30 décembre 2019	1,6
Fédération des caisses Desjardins, 1,84 %, échéant le 10 juillet 2019	1,6
Fédération des caisses Desjardins, Taux variable, échéant le 22 août 2019	1,6
Lakeshore Trust, 1,86 %, échéant le 26 septembre 2019	1,5
Province de British Columbia Canada Interest Strip, échéant le 23 août 2019	1,4
Trésorerie et autres éléments d'actif net	(0,1)
	58,0

Total de la valeur liquidative ..... 304 737 683 \$

### Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives	36,9
Papiers commerciaux	20,5
Acceptations bancaires	19,7
Billets à court terme	11,7
Bons du Trésor - Provinces	8,4
Obligations municipales	1,5
Obligations provinciales	1,4
Trésorerie et autres éléments d'actif net	(0,1)

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au [www.BNIinvestissements.ca](http://www.BNIinvestissements.ca)